Pierre Makars, directeur de CHRS, association Noz-Deiz, Dinan

Pour évoquer la question du Don, il me semble important de reprendre quelques extraits de l'apport de marcel Mauss.

Marcel Mauss est né le 10 mai 1872 à Epinal, dans une famille de rabbins, et est décédé le 1_{er} février 1950 à Paris. M. Mauss fut élève mais aussi neveu d'Emile Durkheim. En 1917 à la suite du décès de son oncle il publie les thèses de ce dernier. Dans la même année il devient directeur d'études à la section d'histoire des religions des peuples non civilisés à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes.

En 1925, à Paris, avec P. Rivet et L. Lévy-Bruhl, ils fondent l'institut d'ethnologie, la première structure d'enseignement spécialisée en France. Fin 1940 avec les lois d'antisémites de Vichy, il démissionne de l'école pratique ainsi que du Collège de France où il fut nommé en 1931.

L' « Essai sur le don », parait en 1923 dans l'année sociologique, il s'inspire fortement des monographies de Bronislaw Malinovski et Franz Boas. Marcel Mauss n'étant jamais allé sur le terrain il développe sa réflexion à partir de travaux sur les techniques du corps, la philosophie classique ainsi que de l'histoire.

Dans cet ouvrage il s'interroge sur la triple obligation qui est de donner, recevoir et rendre. Pour lui le fait de donner est un système d'échange « naturel » présent dans chaque société. Le don se fonde alors sur « la cohésion sociale ». C'est par ce geste de donner que le vivre en société est possible. Cependant ce don appelle obligatoirement un contre-don.

Il s'agit alors d'un acte permettant de vivre en communauté dans la mesure où celui qui reçoit, se voit dans l'obligation de rendre un présent sous forme de festin, de bijoux... d'une valeur toujours plus importante, sinon il se voit humilier. Pour Mauss il n'est pas question de cercle vicieux puisque ce système entraîne des relations pacifiques entre groupes.

Mauss introduit dans son texte la notion du don en tant que « système des prestations totales». Ce qu'ils échangent, ce n'est pas exclusivement des biens et des richesses, des meubles et des immeubles, des choses utiles économiquement. Ce sont avant tout des politesses, des festins, des rites, des services militaires, des femmes, des enfants, des danses, des fêtes, des foires dont le marché n'est qu'un des moments et où la circulation des richesses n'est qu'un des termes d'un contrat beaucoup plus général et beaucoup plus permanent. Ces faits sociaux d'échange, Mauss propose alors de les nommer totaux : « Tous ces phénomènes sont à la fois juridiques, économiques, religieux, et même esthétiques, morphologiques [...] Ce sont des "touts", des systèmes sociaux entiers ».

C'est-à-dire que le marché n'est qu'un prétexte pour développer ou consolider des relations sociales entre les tribus. Et donc ces échanges donnent lieu à des grandes fêtes ou les clans s'opposent par l'intermédiaire de leurs chefs.

Mauss nous éclaire sur les enjeux de pouvoirs qui s'exercent au travers du Potlatch¹. C'est-àdire qu'il ne s'agit pas d'un simple don qui montre la richesse d'une tribu, sa capacité à orner un échange marchand. Il s'agit d'une réelle rivalité de cadeaux, au cours de laquelle le but n'est pas de montrer sa générosité et son hospitalité mais plutôt sa capacité à offrir. Ainsi celui qui à la plus grande richesse et donc la plus grande possibilité de don est le plus honorable.

Il introduit ainsi les trois obligations : Donner, recevoir, rendre.

Ainsi, au cours du Potlatch, le chef ne conserve son autorité que s'il prouve qu'il est favorisé des esprits et de la fortune. Et il ne peut prouver cette fortune qu'en la dépensant outrageusement, on dirait bling-bling aujourd'hui, en humiliant les autres par ces dons, « *en les mettant à l'ombre de son nom »*. Il devra donc inviter le plus de tribus pour montrer à tous sa supériorité pour obliger les chefs à recevoir ses bienfaits et à les rendre redevables.

De même lorsqu'un chef reçoit un Potlatch, il se doit de l'accepter, sinon il montre son infériorité et son incapacité à rendre, c'est l'humiliation et la perte de son autorité et de l'honneur de sa tribu. Mais le fait d'avoir accepté le Potlatch oblige les autres chefs invités, pour garder leur autorité, à se montrer encore plus riches, encore plus dépensiers et donc de rendre au moins autant qu'ils ont reçu.

Dans certains cas néanmoins, il est possible de refuser le don. Dans ce cas, le chef qui refuse veut monter sa supériorité, son invincibilité et devra la prouver en organisant une fête encore plus grandiose et devra offrir des Potlatchs plus importants. Ainsi, tout en créant du lien social, le don est agoniste (il « *oblige* » celui qui reçoit, qui ne peut se libérer que par un « *contre-don* »). Pour Mauss, le don est essentiel dans la société humaine.

L'obligation se manifeste, d'autant plus, lorsqu'on s'y dérobe : le refus de donner, ou de recevoir ou de rendre, mène sinon toujours à la guerre, du moins à la rupture des liens entre donateur et donataire. Le refus vaut lui-même rupture, mais il révèle l'étendue sociale de la fonctionnalité de l'échange don en ce qu'il étend la rupture à l'ensemble des relations impliquant donateur et donataire.

L'échange archaïque apparaît ainsi comme un maillon indispensable de la vie sociale : s'y soustraire conduit à l'interruption de celle-ci, dans des proportions variables selon qu'il s'agit de la vie entendue comme interaction et interrelation entre deux individus (la vie à deux), ou entre groupes ou sociétés. La vie quotidienne regorge de situations d'échanges : l'obligation de saluer son voisin ou son voisinage, et de se voir rendre son salut, il en est de même pour le rire ou pour les compliments...

Par la suite, il met en avant la notion du don intéressé. Il explique comment chaque don (du don pur, celui des époux au troc après marchandage) est systématiquement intéressé, qu'il est Les dons sont toujours produits en vu de contre-prestations mais aussi pour maintenir des alliances profitables. Dans la relation d'accompagnement social, l'échange est omniprésent, l'échange doit trouver ses formes propres d'expression. L'assistance sans possibilité de se libérer de ce que l'on a reçu conduit souvent à la rupture du lien.

1.

¹ Potlatch [ethnol.] Institution socio-culturelle à caractère rituel.

Elle consiste, pour un groupe social, à faire un don collectif, souvent dans le cadre d'une fête. Celui-ci appelle de la part du groupe bénéficiaire un don en retour, dont la valeur doit être au moins égale à celle du premier don.

Mauss met ensuite en relation les systèmes de dons des sociétés primitives et le système capitaliste actuel. Il y voit les prémices du système capitaliste. Le fait de donner oblige la personne qui reçoit à rendre en marchandise ou en service le don. Ainsi au travers du don, la personne se rend créancière, et c'est le fait de donner toujours plus qui lui permettra d'acquérir de nouveau. C'est une sorte de placement.

Le « travailler plus pour gagner plus » en est une illustration. Sachant bien sûr que tout don engendre un don plus important, sinon il s'agirait d'un simple échange ou troc marchand. Donner c'est donc rendre les autres redevables. Et l'exemple se retrouve dans nos sociétés actuelles, les hommes les plus puissants sont certes souvent les plus riches mais ces richesses leurs servent à augmenter leur réseau social ; plus ils comptent de personnes qui leurs sont redevables, plus ils sont puissants.

Dans les sociétés dites primitives, on assiste même à des destructions de richesses car au travers du don, c'est la hiérarchie qui s'impose : peut être plus puissant celui qui peut se permettre de détruire son trésor.

Il ne faut cependant pas oublier que la notion d'intérêt, de recherche individuelle de l'utile est différente entre les sociétés dites primitives et les nôtres. En effet c'est le bien, le plaisir, en quelque sorte le pouvoir et ce qu'il procure sans aspects matériels ou économiques, qui sont recherchés et non pas la matérielle utilité. Ainsi l'aspect intéressé du don n'a que peu évolué. En revanche sa finalité, économique et calculée, le différencie dans nos sociétés actuelles.

Les personnes qui « consomment » de l'action sociale nous mettent souvent dans des postures insatisfaisantes, tout comme les généreux donateurs qui ne souhaitant qu'acheter leur ciel sont souvent décontenancés par l'attitude de leurs « protégés » dans l'incapacité de se libérer des dons reçus et qui peuvent tenter de nier l'existence de celui-ci.